|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/2 | mARS 2019 |
| Détenue et séparée illégalement de son fils depuis une année | |
| États-Unis | |
| Valquiria | |

|  |
| --- |
| En mars 2018, Valquiria (nom de famille tenu secret), une femme de 39 ans (n° de dossier d’immigration américain: ###-###-418), et son fils âgé de sept ans, Abel (un pseudonyme) ont fui le Brésil et sollicité une protection à la frontière américano-mexicaine à El Paso, dans l’État du Texas (Etats-Unis). Valquiria avait alors signalé avoir subi des menaces de mort à plusieurs reprises de la part des trafiquants de drogue, qui avaient dit qu’ils les tueraient, elle et son fils, quel que soit l’endroit où ils se réfugieraient au Brésil. Après une première nuit en détention passée ensemble, le 17 mars 2018, la police des frontières américaine a séparé de force Valquiria et Abel. Le 27 mars 2018, un agent des services d’asile a estimé que les propos de Valquiria étaient crédibles. Pourtant, sa demande d’asile a été rejetée le 10 septembre. La réfugiée a fait recours alors qu’elle se trouvait encore en détention aux mains des services de l’immigration, et qui plus est, séparée de son enfant. Valquiria est actuellement toujours détenue au centre de traitement d’El Paso. Elle n’a pas vu son fils depuis mars 2018. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| **Veuillez écrire une lettre courtoise** en anglais ou français **au directeur du bureau local du Service de contrôle de l’immigration et des douanes des États-Unis**.  Appelez-le à accorder immédiatement à Valquiria une libération conditionnelle pour raisons humanitaires, dans l’attente de l’issue du recours qu’elle a formé au sujet de sa demande d’asile (la libération conditionnelle pour raisons humanitaires est accordée lorsqu’il est prouvé qu’il existe une raison humanitaire urgente pour laquelle la personne qui la demande devrait être aux États-Unis ; cela peut être déterminé notamment, mais pas exclusivement, par le degré de souffrance que pourrait occasionner un refus de la libération et/ou l’effet des circonstances sur le bien-être de la personne concernée).  Enjoignez-le également à apporter un soutien psychosocial à Valquiria et à son fils, afin de les aider à surmonter le traumatisme causé par leur séparation illégale. |
|  |
| **🡪** Veuillez **mentionner** les trois derniers chiffres de son **dossier d’immigration (418)** afin que le directeur sache de qui il s’agit. |
|  |
| 🡪 **Utilisez la formule d’appel** : Dear Mr. Moore / Monsieur le Directeur, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre** en français à la **page 3**. |

**🡪** **Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| Directeur du bureau local du Service de contrôle de l’immigration et des douanes des États-Unis (ICE) M. Marc Moore ICE Enforcement & Removal Operations, EL Paso Field Office 11541 Montana Ave Suite E El Paso, TX, 79936 États-Unis  E-mail : [Marc.J.Moore@ice.dhs.gov](mailto:Marc.J.Moore@ice.dhs.gov) | Ambassade des Etats-Unis d'Amérique Sulgeneckstrasse 19 Case postale 3001 Berne  Fax : 031 357 73 20 E-mail: [BernPA@state.gov](mailto:BernPA@state.gov) ; [bern-protocol@state.gov](mailto:bern-protocol@state.gov) |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/2 | mARS 2019 |
| Disparition forcée de deux hommes depuis deux ans | |
| Soudan du Sud / Kenya | |
| Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri | |

|  |
| --- |
| Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri ont disparu les 23 et 24 janvier 2017 respectivement. Dong Samuel Luak a été vu pour la dernière fois le 23 janvier 2017 vers 21 heures à Nairobi, Kenya, alors qu’il s’apprêtait à prendre un bus pour rentrer chez lui. Il n’est jamais arrivé à son domicile et n’était pas joignable au téléphone.  Aggrey Ezbon Idri a été vu pour la dernière fois le 24 janvier 2017 vers 8 heures du matin dans le quartier de Kilimani, à Nairobi. Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri critiquaient ouvertement les autorités sud-soudanaises et étaient actifs sur Facebook au moment de leur disparition.  Selon des sources dignes de foi, ces deux hommes avaient été arrêtés par les autorités kenyanes et risquaient d’être expulsés à tout moment. Des représentants du Kenya et du Soudan du Sud ont toutefois nié que ces hommes se trouvaient en détention sous leur responsabilité et n’ont fourni aucune information quant à l’endroit où ils se trouvaient.  Amnesty International a eu la confirmation que les deux hommes ont été conduits dans un lieu de détention au siège du Service national de la sûreté à Djouba, au Soudan du Sud, le 25 janvier 2017 vers midi. Ils ont été emmenés ailleurs le 27 janvier 2017. Depuis lors, aucune nouvelle.  La disparition forcée de ces deux hommes semble avoir été orchestrée en collaboration entre les forces de sécurité kényanes et sud-soudanaises. |
| Remarque : Veuillez noter que même si Dong Samuel Luak n’a à notre connaissance jamais personnellement prôné le recours à la violence, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Opposition (MPLS/APLS-O), groupe auquel il est associé, a recommandé une résolution violente au conflit en cours au Soudan du Sud. Nous ne serions donc pas en mesure de le considérer comme un prisonnier d’opinion. Sachez également que nous qualifions Dong Samuel Luak de défenseur des droits humains et Aggrey Ezbon Idri de détracteur du gouvernement. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| **Veuillez écrire des lettres courtoises** en anglais ou français **aux gouvernements kenyan et sud-soudanais**.  Demandez aux deux gouvernements de révéler où se trouvent Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri, et de veiller à ce qu’ils puissent s’entretenir avec leurs proches ainsi qu’avec des avocats de leur choix.  Exhortez ces gouvernements à justifier publiquement les motifs du maintien en détention de Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri, s’ils sont incarcérés, en démontrant son fondement juridique, ou à les libérer sans délai.  Engagez le gouvernement kenyan à mener sans délai une enquête impartiale digne de ce nom sur les circonstances de la disparition de ces deux hommes, et à amener les responsables présumés à rendre des comptes. |
|  |
| **🡪** **Utilisez la formule d’appel** :Your Excellency, / Monsieur le Président, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez deux **modèles de lettre en français** sur les **pages 4 et 5**. |

**🡪** **Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lettres courtoises À | | Copies À |
| Président de la République du Soudan du Sud Salva Kiir Mayardit c/o Permanent Mission of the Republic of South Sudan to the United Nations 336 East 45th Street 5th Floor New York, NY 10017, USA  Twitter : @RepSouthSudan  🡪 Il n’existe pas de services postaux au Soudan du Sud. Veuillez adresser vos appels à la mission permanente du Soudan du Sud aux Nations unies : | President de la République du Kenya  H.E. Uhuru Kenyatta  Office of the President  Harambee Avenue  Nairobi, Kenya  Twitter : @UKenyatta | Botschaft der Republik Südsudan I. E. Frau Beatrice Khamisa Wani Noah Leipziger Platz 8  D-10117 Berlin Fax: 030 – 20 64 45 91 9 E-Mail: [info@embassy-southsudan.de](mailto:info@embassy-southsudan.de)  Ambassade de la République du Kenya Portland Place 45 GB-Londres W1B 1AS Fax: 004420 / 73 23 67 17 E-mail: [kcomm45@aol.com](mailto:kcomm45@aol.com) |

|  |
| --- |
| Messages de solidarité |
| Des cartes et lettres contenant des messages de solidarité peuvent être envoyées aux familles de Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri à l’adresse ci-après. L’équipe veillera ensuite à les faire parvenir aux familles.  South Sudan Team, Amnesty International  Regional Office for East Africa, the Horn and the Great Lakes  3rd Floor, Parkfield Building  P.O. Box 1527 – 00606  Nairobi, Kenya |

Expéditeur:

M. Marc Moore

Directeur du bureau local du Service de contrôle de l’immigration et des douanes des États-Unis (ICE)

ICE Enforcement & Removal Operations, EL Paso Field Office

11541 Montana Ave Suite E

El Paso, TX, 79936

USA

Lieu et date :

Concerne : Valquiria (n° de dossier d’immigration américain: ###-###-418)

Monsieur le Directeur,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation face à la détention de Valquiria (n° de dossier d’immigration américain: ###-###-**418**) et de la séparation illégale de son fils.

En mars 2018, Valquiria et son fils âgé de sept ans ont fui le Brésil et sollicité une protection à la frontière américano-mexicaine d’El Paso, dans l’État du Texas. La police des frontières américaine a détenu Valquiria et l’a ensuite séparé de force de son fils. Valquiria est actuellement internée au centre de traitement d’El Paso. Elle n’a pas vu son fils depuis mars 2018.

Je vous appelle d’**accorder immédiatement à Valquiria une libération conditionnelle pour raisons humanitaires,** dans l’attente de l’issue du recours qu’elle a formé au sujet de sa demande d’asile.

Je vous demande également d’**apporter un soutien psychosocial à Valquiria et à son fils**, afin de les aider à surmonter le traumatisme causé par leur séparation illégale.

Dans l’attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Sulgeneckstrasse 19, Case postale, 3001 Berne

Fax : 031 357 73 20 / E-mail: BernPA@state.gov ; bern-protocol@state.gov

Expéditeur:

Salva Kiir Mayardit

Président de la République du Soudan du Sud

**c/o** Permanent Mission of the Republic of South Sudan to the United Nations

336 East 45th Street, 5th Floor

New York, NY 10017

USA

Lieu et date :

Concerne : Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation face au sort de Dong Samuel Luak et de Aggrey Ezbon Idri, portés disparus depuis le janvier 2017.

La disparition forcée de ces deux hommes semble avoir été orchestrée en collaboration entre les forces de sécurité kényanes et sud-soudanaises.

Je demande au gouvernement de **révéler où se trouvent Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri**, et de veiller à ce qu’ils puissent s’entretenir avec leurs proches ainsi qu’avec des avocats de leur choix.

De plus, je vous demande **de justifier publiquement les motifs du maintien en détention** de Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri, s’ils sont incarcérés, en démontrant son fondement juridique, ou à les libérer sans délai.

Dans l’attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Botschaft der Republik Südsudan, I. E. Frau Beatrice Khamisa Wani Noah, Leipziger Platz 8, D-10117 Berlin

Fax: 030 – 20 64 45 91 9 / E-Mail: info@embassy-southsudan.de

Expéditeur:

President de la République du Kenya

H.E. Uhuru Kenyatta

Office of the President

Harambee Avenue

Nairobi

Kenya

Lieu et date :

Concerne : Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation face au sort de Dong Samuel Luak et de Aggrey Ezbon Idri, portés disparus depuis le janvier 2017.

La disparition forcée de ces deux hommes semble avoir été orchestrée en collaboration entre les forces de sécurité kényanes et sud-soudanaises.

Je demande au gouvernement de **révéler où se trouvent Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri**, et de veiller à ce qu’ils puissent s’entretenir avec leurs proches ainsi qu’avec des avocats de leur choix.

Veuillez **justifier publiquement les motifs du maintien en détention** de Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri, s’ils sont incarcérés, en démontrant son fondement juridique, ou à les libérer sans délai.

J’engage le gouvernement kenyan à **mener sans délai une enquête impartiale** digne de ce nom sur les circonstances de la disparition de ces deux hommes, et à **amener les responsables présumés à rendre des comptes**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République du Kenya, Portland Place 45, GB-Londres W1B 1AS

Fax: 004420 - 73 23 67 17 / E-mail: kcomm45@aol.com